



3 juillet 2026

SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FURET DU NORD

Projet de réorganisation du groupe NOSOLI : la CFDT FURET DU NORD et DECITRE exige la révision du calendrier précipité et imposé par la direction

Le 30 juin 2026 dernier s'est tenue une réunion extraordinaire du CSE (R0) au cours de laquelle les élus ont été informés du projet de restructuration du Groupe Nosoli.

Ce projet prévoit la suppression de 163 postes, la fermeture de 11 librairies (7 Furet du Nord et 4 Decitre) ainsi qu'une réduction des effectifs dans 10 magasins, en logistique et en fonction support. La direction a donc présenté une stratégie reposant principalement sur la fermeture des sites jugés non rentables et sur une réduction importante des effectifs (27%).

Si une baisse du chiffre d'affaires est écrite et anticipée, la direction mise avant tout sur les économies générées par la diminution de la masse salariale.

Les élus CFDT souhaitent aujourd'hui alerter sur les conditions dans lesquelles cette procédure est conduite.

Alors que les conséquences humaines et sociales de ce projet sont considérables, la direction entend recueillir l'avis du CSE dès le 16 juillet. Un calendrier particulièrement contraint : la première réunion d'information est fixée au 7 juillet, soit seulement neuf jours avant la deuxième réunion, jour férié compris.

Un délai aussi restreint ne permet ni une analyse sérieuse du projet, ni un véritable dialogue social. Il laisse craindre une consultation menée au pas de charge, au détriment des représentants du personnel et des salariés concernés.

Cette précipitation, en pleine période estivale, interroge sur la volonté réelle de la direction de permettre un débat transparent et contradictoire autour d'un projet qui bouleversera durablement l'avenir de nombreux salariés et de plusieurs librairies du groupe.

Les élus CFDT restent pleinement mobilisés et continueront à défendre les intérêts des salariés et à porter leurs préoccupations légitimes. **Nous demandons par conséquent à la direction de renouer le dialogue au plus vite et de s'engager dans une véritable négociation afin d'examiner toutes les alternatives possibles, dans l'intérêt des salariés et de l'avenir du Groupe.**

Malgré un dialogue social qui semble aujourd'hui se dégrader, les élus CFDT demeurent déterminés à faire entendre la voix des salariés et à défendre leurs droits tout au long de cette procédure.

Délégué syndical
FURET DU NORD
Franck Brunet
06 61 61 78 70

Représentant de section syndicale
DECITRE
Yves DARRE
06 29 61 45 47

Relations Presse :
Odile STANCIU
06 21 62 05 05

